



PRO MASTIC 1000™ (ANSI A136.1, Type 1)



2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO MASTIC 1000™ est un adhésif de qualité entrepreneur à base de latex et à faible teneur en COV pour l'installation de carreaux de céramique sur les murs intérieurs et les planchers résidentiels (dimensions maximum des carreaux de sol: 150 x 150 mm [6" x 6"]). PRO MASTIC 1000 s'étale facilement, accorde un temps d'emploi prolongé, est ininflammable et prêt à l'emploi, résiste au glissement et offre une bonne résistance à l'exposition prolongée à l'eau après que le produit soit complètement sec. PRO MASTIC 1000™ contribue à obtenir des points importants à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Caractéristiques

- Pour l'installation à la verticale, sans glissement, de carreaux jusqu'à 300 x 300 mm (12" x 12") de taille; pour les carreaux plus grands, utiliser le PRO SUPERLITE™ Mortar (voir la fiche technique respective)
- Pour l'installation de carreaux de céramiques muraux non vitrifiés, semi-vitrifiés, vitrifiés et imperméables dans les contours de douche et de bain, les comptoirs, les dossierets, etc.;
- Pour les applications résidentielles et commerciales légères au sol et sur les murs ;
- Excellent transfert d'adhésif sur le carreau ;
- Bonne résistance à l'exposition prolongée à l'eau après durcissement ;
- N'est pas propice au développement de bactéries ou de moisissures ;
- À très faible odeur ;
- À faible teneur en COV ;
- Stabilité au gel/dégel ;
- Rencontre les exigences normatives ANSI A136.1, Type 1
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballage

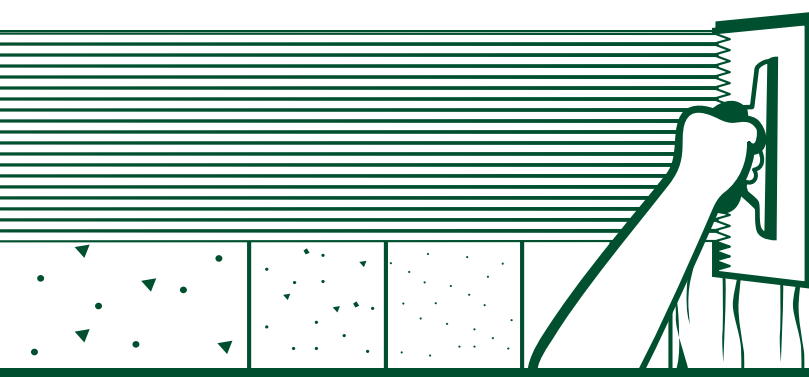
Seau de 13,25 L (3,5 gal US) seau de 18,9 L (5 gal US)

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr ;
- Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- Panneaux recouverts de fibre de verre
- Couche double de contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, avec un minimum de 32 mm (1 1/4") d'épaisseur totale, pour les sols intérieurs et comptoirs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement ;

Restrictions

- Ne pas utiliser pour des installations EXTÉRIEURES.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB), de composé de ragréage ou de nivellement à base de gypse ou d'autres substrats dimensionnellement instables et non-appropriés.
- Ne pas utiliser pour installer le marbre vert et d'autres pierres sensibles à l'humidité qui réagissent aux mortiers de ciment standards et aux matériaux de pose contenant de l'eau. Utiliser plutôt le produit PRO GROUT XTREME™ ou le PRO SEAL & SET™ 100 NS **EXCLUSIVEMENT** pour poser ces pierres (voir les fiches techniques respectives). Pour l'installation de marbre blanc, pâle ou translucide, utiliser plutôt un ciment-colle BLANC modifié aux polymères tel que le PRO SUPERLITE™ Mortar (voir la fiche technique respective).
- Ne pas utiliser pour installer les carreaux de verre. Pour ces installations, poser les carreaux avec le PRO SUPERLITE™ Mortar ou le PRO HPX™ (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- **Ne pas utiliser pour installer la céramique imperméable ou les carreaux de céramique de faible absorption sur des carreaux de céramique existants ou d'autres substrats imperméables tels que les Membranes PRO MBR™. Utiliser plutôt le PRO SUPERLITE™ Mortar ou le PRO HPX™ (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).**
- Ne pas utiliser pour des applications industrielles ou commerciales lourdes.
- Ne pas employer pour les bains de vapeur, les planchers des douches ou dans des endroits sujets à l'immersion (par ex. dans les piscines, fontaines, spas, etc.). Dans de tels cas, poser plutôt les carreaux avec un mélange de PRO BOND™ et d'additif PRO BOND PLUS™, ou un mélange de PRO QUICK™ et d'additif PRO QUICK PLUS™, ou avec le PRO HPX™ (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'il existe des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.



Béton

Panneaux de Béton Expansé (CBU)

Panneaux Recouverts de Fibre de Verre

Panneaux d'Appui en Placoplâtre

Contreplaqué de Catégorie "Extérieur"





4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Temps d'affichage	≤ 30 minutes
Temps de séchage	24-48 heures
Délai d'ajustement	40-50 minutes

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)		
Contenu en COV (g/L)	45	
Densité (g/ml)	1.3	
pH	7-9	
Stabilité au gel/dégel	-12 °C (10 °F)	
Résistance au cisaillement conforme aux exigences ANSI A136.1		
	Exigences ANSI	Résultat
5.2.1 Séché à 50 °C (122 °F)	≥0.34 MPa (50 psi)	Réussi
5.2.1 Exposition prolongée à l'eau (Type 1)	≥0.34 MPa (50 psi)	Réussi
5.2.3 Séché à 23 °C (73 °F)	≥0.34 MPa (50 psi)	Réussi
Couleur	Blanc	
Couverture approximative par seau de 13,25 L (3,5 gal US)		
Truelle dentelée	Couverture	
Truelle dentelée en V de 5 mm (3/16")	17,2 m ² (185,5 pi ²)	
Truelle à dents carrées de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	9,3 m ² (106 pi ²)	
Couverture approximative par seau de 18,9 L (5 gal US)		
Truelle dentelée	Couverture	
Truelle dentelée en V de 5 mm (3/16")	24,5 m ² (265 pi ²)	
Truelle à dents carrées de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4")	13,3 m ² (151 pi ²)	
Période de conservation		
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.		

5. INSTALLATION

Préparation de surface

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement durcis et légèrement rugueux.
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher.
- Les surfaces en béton non poreux doivent être préparées mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenailage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit.
- Pour les carreaux de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurelle du substrat ne doit pas permettre une déflexion supérieure à 1/360 lorsque soumis à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb).

Mélange

Aucun mélange nécessaire. Ce produit est prêt à être appliqué tel quel.

PROTÉGER CONTRE LE GEL. Stable au gel/dégel à -12 °C (10 °F). Si le produit a gelé, ramener le lentement à la température ambiante avant de l'utiliser.

Application

1. Étaler l'adhésif avec la truelle dentelée recommandée.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que l'adhésif sèche, étaler une couche suffisante d'adhésif, et avec le côté dentelé de la truelle, strier des lignes droites sur la surface de manière à obtenir une couche uniforme. Sur les murs, strier le mortier dans le sens horizontal.
3. Ne pas étaler plus d'adhésif que ce qui peut être recouvert de carreaux dans une période de 20 à 40 minutes.
4. Si l'adhésif a séché ou a formé une peau, il doit être enlevé et remplacé par de l'adhésif frais.
5. Presser fermement les carreaux dans l'adhésif frais avec un léger mouvement de va-et-vient en sens transversal aux sillons et tapoter légèrement les carreaux afin d'obtenir au moins 85 % de transfert d'adhésif à l'endos des carreaux. Soulever périodiquement un carreau pour s'assurer que le transfert d'adhésif est adéquat.
7. Nettoyer les excès d'adhésif des espacements et essuyer immédiatement les bavures et les taches avant qu'elles ne sèchent.

Joint d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILLE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 - ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.





Cure et Jointoiment

- ♦ Ne pas marcher sur le sol et éviter la circulation piétonne pendant au moins 24 à 48 heures, dépendant des conditions de température et d'humidité. Si l'installation comporte des carreaux de faible absorption, 48 heures de séchage ou plus pourraient s'avérer nécessaires.
- ♦ Protéger les murs de l'eau, de l'impact et de la vibration pendant au moins 72 heures.
- ♦ Attendre au moins 24 heures avant de jointoyer les carreaux. Un délai plus long peut être nécessaire dépendant des conditions d'humidité et de la température ambiante, de la porosité du substrat et du carreau, et lorsque des carreaux plus grands sont installés.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662]**.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca**.



ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

© 2013 ADHÉSIFS PROMA INC.

